

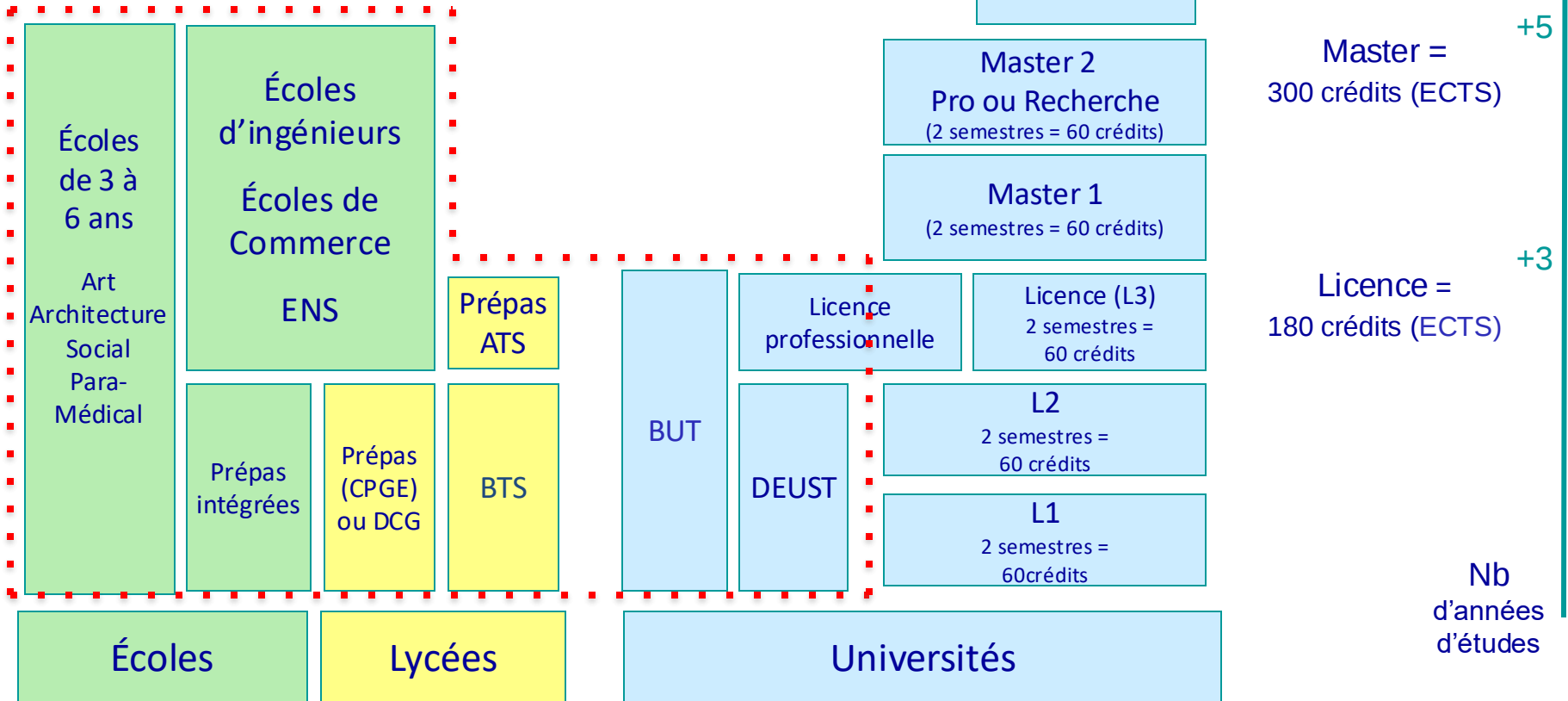


Informations sur l'orientation post-bac et Parcoursup

LAVP, 18 janvier 2025

Schéma des Etudes Supérieures

Filières sélectives post bac



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**

CITÉ DES MÉTIERS

INFORMATION ET CONSEIL SANS RENDEZ-VOUS

Bienvenue à la Cité des métiers de Paris !

Vous vous posez des questions sur votre avenir, vous ne savez pas par où commencer ? Nous proposons de rencontrer des conseillers ou de participer à notre programmation, en venant nous rencontrer sur place ou à distance.

Nos services sont gratuits, nos échanges sont anonymes et le conseil sur place est proposé sans prendre rendez-vous.



**CHOISIR SON
ORIENTATION**



**TRAVAILLER
S'INFORMER SUR LES
MÉTIERS ET L'EMPLOI**



**ÉVOLUER,
SE FORMER, SE
RECONVERTIR**



<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

Choisir son orientation

Pour préciser ses intérêts, définir ses choix ; découvrir le monde professionnel et les métiers ; élaborer un projet d'études et de formation ; connaître le fonctionnement du système éducatif... Des conseillers d'orientation répondent à vos questions sur ces thématiques.

Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h et le samedi de 12h à 18h.

La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

Travailler, s'informer sur les métiers et l'emploi

Pour s'informer sur les offres d'emploi et de contrat en alternance, les métiers, sur des points de droit du travail ou des mesures pour l'emploi, améliorer ses techniques de recherche d'emploi, mieux cibler sa recherche d'emploi...

Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h.

Nous vous proposons aussi du conseil à distance.

Pour prendre rendez-vous téléphonique avec un conseiller, merci de suivre les liens suivants. Les créneaux sont ouverts semaine par semaine, le lundi :

[Conseiller 1](#) 

[Conseiller 2](#) 

[Conseiller 3](#) 

Ou par mail à [travailleretsinformer1\(at\)offre.universcience.fr](mailto:travailleretsinformer1(at)offre.universcience.fr), en précisant votre demande, votre âge, votre situation professionnelle actuelle et votre numéro de téléphone. Un conseiller vous recontactera.

La Cité des métiers

<https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers>

Évoluer, se former, se reconvertir

Pour faire le point sur sa situation et son expérience professionnelle, s'informer sur le bilan de compétences, son contenu, ses objectifs et des modalités d'accès, s'informer sur les métiers, les secteurs d'activité et leur évolution, identifier ses compétences et les métiers vers lesquels les transférer, s'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), identifier le diplôme correspondant à son expérience pour valider ses acquis... Pour préciser ses droits à la formation professionnelle continue, trouver la formation la mieux appropriée à son projet professionnel, connaître la réglementation et l'organisation de la formation continue...

Le pôle est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 18h.

Nous vous proposons aussi du conseil à distance.

Pour prendre rendez-vous téléphonique avec un conseiller, merci de suivre les liens suivants. Les créneaux sont ouverts semaine par semaine, le lundi :

[Conseiller 1](#) 

[Conseiller 2](#) 

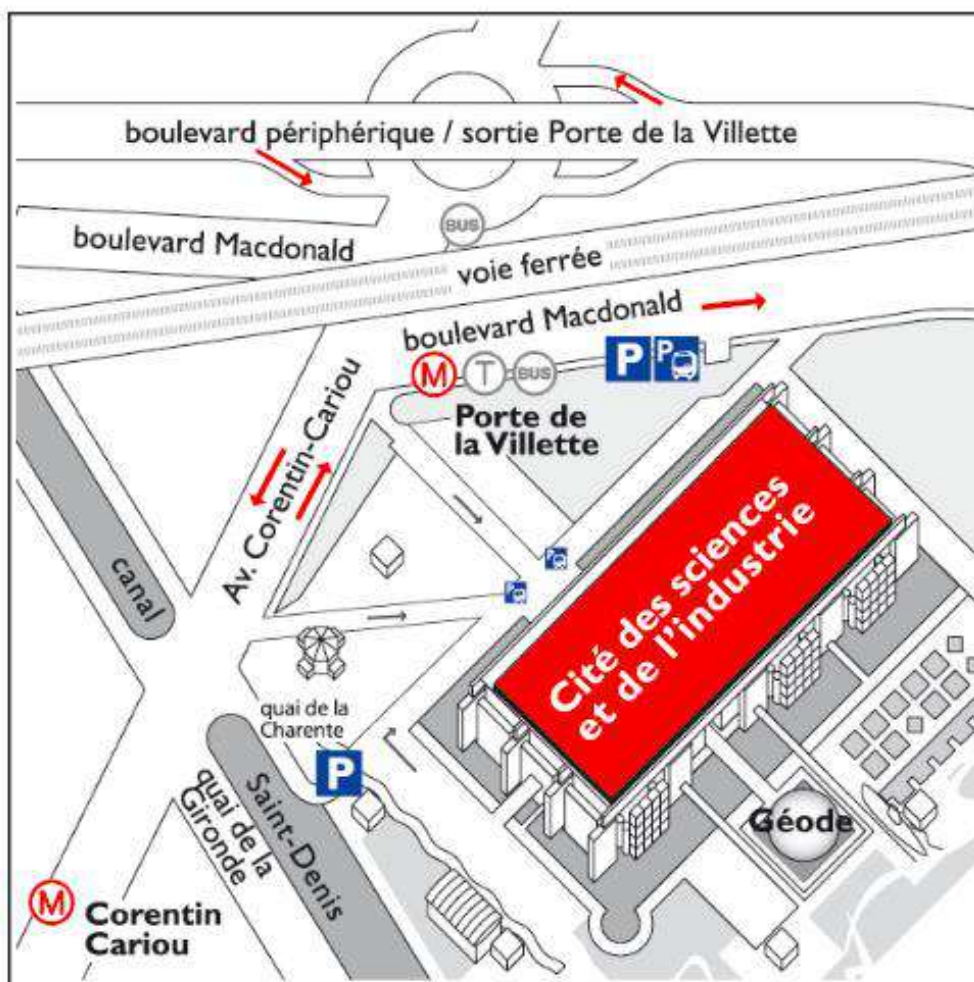
[Conseiller 3](#) 

Ou par mail à [travailleretsinformer1\(at\)offre.universcience.fr](mailto:travailleretsinformer1(at)offre.universcience.fr), en précisant votre demande, votre âge, votre situation professionnelle actuelle et votre numéro de téléphone. Un conseiller vous recontactera.

CITÉ DES MÉTIERS

Adresse :

Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris.



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Étudiant** (les 31 janvier, 1^{er} et 2 4 février 2025, Porte de Versailles) et aux **portes ouvertes** des formations et des universités qui m'intéressent : la plupart ont lieu les samedis entre le 25 janvier et le 8 mars.

Le lien ci-dessous récapitule les principales JPO :

<https://www.reussirpostbac.fr/2024/12/19/les-journees-portes-ouvertes/#>

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser des **ressources numériques publiques et gratuites** :
 - ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr qui permet à chaque lycéen d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec un spécialiste de l'orientation.



MON
ORIENTATION
EN LIGNE

Un échange personnalisé avec nos spécialistes de l'orientation

Nous contacter

[Mail](#)[Téléphone](#)[Tchat](#)

Posez votre question par mail

- Un service simple et rapide
- Accessible 24h/24h
- Une réponse complète et détaillée
- Un écrit à conserver

[✉ Poser une question](#)[Voir un exemple de réponse](#)

**www.mon
orientation
enligne.fr**

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Étudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques publiques et gratuites** :
 - ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - ☐ Sur le site de *L'Étudiant*

<https://www.letudiant.fr/test.html>

Tests d'orientation - Études



Les tests d'orientation études vous aideront à choisir quel type de formation est fait pour vous. Êtes-vous fait pour des études courtes ou longues ? Avez-vous le profil d'un étudiant en université, école spécialisée, classe prépa, école de commerce ou d'ingénieur... Faites les...

Voir plus ✓



**Pour quelles études
êtes-vous fait ?**



**Quelles spécialités
du bac général sont
faites pour vous ?**



**L'alternance, c'est
pour moi ?**



**Êtes-vous fait pour
un BTS ?**



**Êtes-vous fait pour
suivre des études à
l'université ?**

Métiers

LES MÉTIERS PAR SECTEURS

LES FICHES MÉTIERS DE A À Z

TESTS D'ORIENTATION

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

OBTENIR UN COACHING MÉTIER

JEUNES ET ENTREPRENEURS

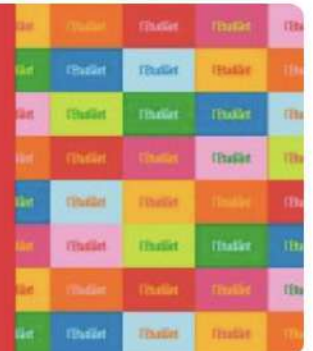
PORTRAITS MÉTIERS

AFFICHER PLUS

L'Etudiant met à votre disposition de nombreux contenus pour trouver votre futur métier et réussir votre orientation. Nos fiches métiers, classées par secteur, par niveau d'études et par affinités vous aideront à en savoir plus sur les missions, les compétences et les salaires des différents métiers. Découvrez quel métier est fait pour vous grâce à nos tests métiers et aux portraits de jeunes professionnels, ainsi que des conseils pour mettre toutes les chances de votre côté !

Annuaire des métiers

TROUVEZ LE MÉTIER QUI VOUS CORRESPOND →



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques** publiques et gratuites :
 - ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - ☐ Sur le site de *L'Etudiant*
 - ☐ Consulter le site l'Onisep
<https://www.onisep.fr/avenir-s/pour-les-eleves>

Découvrir la plateforme

Avenir(s) est une plateforme numérique gratuite pour aider chaque élève à s'orienter progressivement et sereinement, de la 5^e à la terminale.



Je découvre des métiers

Au collège, découvrez 90 métiers dans tous les secteurs professionnels

- Explorez-les en autonomie, grâce à des vidéos, des quiz, des jeux.
- Visualisez vos progrès en atteignant les niveaux bronze, argent et or.

Mon projet sup

Au lycée, faites le point sur vos centres d'intérêt et vos points forts.

- Découvrez des formations du supérieur et leurs débouchés.
- Accédez à des recommandations personnalisées de formations.
- Évaluez vos chances de succès dans votre projet d'orientation.



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques** à disposition :
 - ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - ☐ Sur le site de *L'Etudiant*
 - ☐ Consulter le site de l'Onisep
 - ☐ Consulter le site de Parcoursup
<https://www.parcoursup.fr>

Préparer son projet d'orientation

www.parcoursup.fr



Avec qui échanger sur votre projet d'études supérieures ?

Le service public est mobilisé pour vous proposer un accompagnement à l'orientation personnalisé et gratuit. Vos démarches pour mieux connaître les formations sont importantes, elles vous permettent d...



Comment s'informer sur les filières, les formations et les débouchés ?

L'élaboration de votre projet d'orientation est un cheminement : elle s'effectue de manière progressive tout au long de votre scolarité. Il ne faut pas attendre l'année de terminale pour faire ces rec...



Découvrir
Parcoursup

Construire son projet
d'orientation

Trouver une
formation

Candidater sur
Parcoursup

Préparer sa vie
étudiante



Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)



Jeudi 13 mars - Mercredi 2 avril 2025

[Je finalise mon dossier et je confirme mes vœux →](#)

Parcoursup 2025 : comment créer son dossier candidat



Créez votre dossier candidat et formulez vos vœux avant le jeudi 13 mars.

Les informations disponibles sur Parcoursup concernant les formations post-bac (1)

La carte d'identité de la formation

Accessible depuis la carte des formations, en haut de chaque fiche, **la carte d'identité de la formation** vous permet de repérer rapidement les informations essentielles :

- le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l'État),
- le caractère sélectif/non sélectif,
- la capacité d'accueil,
- le label MESR,
- l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur

Les informations disponibles sur Parcoursup concernant les formations post-bac (2)

Sur chaque fiche formation, accessible depuis la carte des formations, **vous pouvez consulter dans la rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation »** des données nouvelles pour connaître :

- **Les chiffres d'accès à la formation en 2024**, avec la possibilité de décliner ces données pour tous les candidats et, si vous le souhaitez, selon le type de baccalauréat qui vous intéresse ;
- **Les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale au cours des trois dernières années**, selon leur choix de parcours au lycée (enseignements de spécialité pour les lycéens du bac général), série pour les lycéens du bac technologique, ou spécialité pour les lycéens du bac ;
- **Le profil des lycéens de terminale, selon le baccalauréat qui vous intéresse, qui ont choisi d'intégrer la formation** au cours des trois dernières années.

Ces données sont établies au niveau national et calculées à la fin de la phase principale. Elles vous donnent une photographie de l'existant : ce n'est donc pas une projection ni une garantie individuelle pour votre dossier personnel. **Dans tous les cas , reportez-vous toujours aux critères spécifiques définis par la formation et pensez à diversifier vos vœux.**

À noter : afin de vous apporter l'information la plus claire et la plus compréhensible, la représentation graphique de ces données a été retravaillée avec la participation de lycéens de la session 2024.

Les informations disponibles sur Parcoursup concernant les formations post-bac (3)

À partir du 15 janvier 2025, vous pourrez consulter sur Parcoursup pour les formations qui vous intéressent :

- Les taux de réussite, calculés nationalement mais rendus visibles à l'échelle de l'établissement ;
- Des indications sur le devenir des étudiants à la sortie de la formation : sont-ils en emploi ? En poursuite d'études ? Ou réalisent-ils un autre type de parcours (recherche d'emploi, à l'étranger, création ou reprise d'entreprise, etc.) ?
Plus de 75 % des formations sont concernées par ces nouvelles informations
- Des informations sur les conditions d'embauche un an après la sortie de formation.

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ⓘ

Ex: BTS droit

Zone géographique ⓘ

Ex: Lyon

Rechercher

Taux d'accès par type de bac ⓘ

Tous

Filtres

Types d'établissement

- ☐ Publics (13151)
- ☐ Privés sous contrat (4198)
- ☐ Privés enseignement supérieur (1186)
- ☐ Privés hors contrat (3636)

Apprentissage

- ☐ Formations en apprentissage (8752)
- ☐ Formations hors apprentissage (13419)

Types de formation

- ☐ BTS - BTSA - BTSM (12477)
- ☐ C.M.I - Coursus Master en Ingénierie (71)
- ☐ CPGE (937)
- ☐ DCG (156)
- ☐ DEUST (140)
- ☐ Diplômes d'université ou d'établissement (94)
- ☐ Etudes de santé (1688)
- ☐ Formations aux métiers du sport (261)
- ☐ Formations professionnelles (383)
- ☐ Formations aux métiers des armées (8)
- ☐ Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (121)
- ☐ Formations d'art, de design et du spectacle vivant (666)
- ☐ Formations des écoles vétérinaires (6)
- ☐ Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration (139)
- ☐ Formations des écoles de commerce et de management (228)
- ☐ Formations des écoles d'ingénieurs (521)
- ☐ Formations diplômantes du travail social (626)
- ☐ Formations préparatoires à l'enseignement supérieur (115)
- ☐ BUT (909)
- ☐ I.A.E - Instituts d'administration des entreprises (36)
- ☐ Licence (3698)
- ☐ Licence sélective (812)
- ☐ Licence professionnelle (22)

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Lycée Rene Perrin (Ugine - 73)

BTS - Production - Electrotechnique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

PLACES DISPONIBLES : 24 TAUX D'ACCÈS : 85 % ⓘ

Voir la formation

☐ Ajouter au comparateur ⓘ

Formations similaires

Public

I.U.T des Pays de l'Adour (Pau - 64)

BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

PLACES DISPONIBLES : 52 TAUX D'ACCÈS : 78 % ⓘ

Voir la formation

☐ Ajouter au comparateur ⓘ

Formations similaires

Public

Lycée Jean Zay (Thiers - 63)

BTS - Production - Conception de produits industriels (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

PLACES DISPONIBLES : 24 TAUX D'ACCÈS : 79 % ⓘ

Voir la formation

☐ Ajouter au comparateur ⓘ

Formations similaires

Public

IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme (Marseille 13e Arrondissement - 13)

BUT - Génie chimique génie des procédés (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation

Voir toutes les autres formations (788)



Types de formation

- ☐ BTS - BTSa - BTSM
- ☐ C.M.I - Coursus Master en Ingénierie
- ☐ CPGE
- ☐ DCG
- ☐ DEUST
- ☐ Diplômes d'université ou d'établissement
- ☐ Etudes de santé
- ☐ Formations aux métiers du sport
- ☐ Formations professionnelles
- ☐ Formations aux métiers des armées
- ☐ Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine
- ☐ Formations d'art, de design et du spectacle vivant
- ☐ Formations des écoles vétérinaires
- ☐ Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration
- ☐ Formations des écoles de commerce et de management
- ☐ Formations des écoles d'ingénieurs
- ☐ Formations diplômantes du travail social
- ☐ Formations préparatoires à l'enseignement supérieur
- ☐ BUT
- ☐ I.A.E - Instituts d'administration des entreprises
- ☐ Licence
- ☐ Licence sélective
- ☐ Licence professionnelle
- ☐ Certificats de spécialisation et FCIL
- ☐ Sciences Po - Instituts d'études politiques

Aménagements

- ☐ Enseignement en présentiel (21456)
- ☐ Enseignement entièrement à distance (171)
- ☐ Enseignement en présentiel ou à distance au choix (26)
- ☐ Enseignement partiellement à distance (1572)
- ☐ Formations avec aménagements pour artistes confirmés (4573)
- ☐ Formations avec aménagements pour sportifs haut niveau (5904)
- ☐ Formations avec aménagements pour autres publics spécifiques (5290)

Filtres

Types d'établissement

- ☐ Publics (11811)
- ☐ Privés sous contrat (3559)
- ☐ Privés enseignement supérieur (961)
- ☐ Privés hors contrat (1991)

Apprentissage

- ☐ Formations en apprentissage (5359)
- ☐ Formations hors apprentissage (12963)

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... [?]

Ex: BTS droit

Zone géographique [?]

Ex: Lyon

Rechercher

Filtres

[Effacer les filtres](#)

Types d'établissement

- ☒ Publics (3481)
- ☐ Privés en contrat avec l'Etat (0)
- ☐ Privés sans contrat avec l'Etat (0)

Apprentissage

- ☐ Formations en apprentissage (2)
- ☐ Formations hors apprentissage (3479)

Types de formation

- ☐ BTS - BTSA - BTSM (0)
- ☐ BUT (0)
- ☐ C.M.I - Cursus Master en Ingénierie (0)
- ☐ CPGE (0)
- ☐ DCG (0)
- ☐ DEUST (0)
- ☐ Diplômes d'université ou d'établissement (0)
- ☐ Etudes de santé (742)
- ☐ Formations aux métiers du sport (1122)
- ☐ Formations professionnelles (0)
- ☐ Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (35)
- ☐ Formations d'art, de design et du spectacle vivant (124)
- ☐ Formations des écoles vétérinaires (0)
- ☐ Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration (0)
- ☐ Formations des écoles de commerce et de management (0)
- ☐ Formations des écoles d'ingénieurs (0)
- ☐ Formations diplômantes du travail social (0)
- ☐ Formations préparatoires à l'enseignement supérieur (0)
- ☐ I.A.E - Instituts d'administration des entreprises (31)
- ☒ Licence (3481)
- ☐ Licence sélective (560)
- ☐ Licence professionnelle (0)
- ☐ Certificats de spécialisation et FCIL (0)
- ☐ Sciences Po - Instituts d'études politiques (0)

3481 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

PUBLIC

Université de Brest (29)
Licence - Philosophie - Accès Santé (LAS)

Enseignement partiellement à distance

PLACES DISPONIBLES : 20

[Voir la formation](#) ☐ Ajouter au comparateur [?]

Formations similaires

PUBLIC

Université de Perpignan Via Domitia (66)
Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Catalan

PLACES DISPONIBLES : 45

[Voir la formation](#) ☐ Ajouter au comparateur [?]

Formations similaires

PUBLIC

Université de Limoges - Antenne de Brive (Brive-la-Gaillarde - 19)
Licence - Droit - Droit Brive

PLACES DISPONIBLES : 80

[Voir la formation](#) ☐ Ajouter au comparateur [?]

Formations similaires

PUBLIC

Université de Rennes 2 (35)
Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues Etrangères Appliquées : Anglais et Espagnol (niveau B1/B2 attendu pour les 2 langues)

PLACES DISPONIBLES : 285

[Voir la formation](#) ☐ Ajouter au comparateur [?]

[Voir toutes les autres formations \(164\)](#)





Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

À l'Université Gustave Eiffel, la première année de la Licence Mathématiques et la première année de la Licence Informatique sont organisées sous forme d'une année commune : le portail Mathématiques-Informatique. À l'issue de cette première année commune, les étudiants ont le choix de poursuivre en 2e année de Licence Mathématiques ou en 2e année de Licence Informatique.

Le portail Mathématiques-Informatique offre un enseignement fondamental à la fois en mathématiques et en informatique. Il est en effet indispensable d'avoir une certaine maîtrise de l'algorithmique et de la programmation pour poursuivre une formation universitaire en mathématique. Tout comme il est nécessaire d'avoir de solides bases mathématiques pour poursuivre une formation universitaire en informatique.

Pour faciliter l'adaptation aux études supérieures et favoriser la réussite, l'encadrement et le suivi des étudiants sont renforcés en première année. La plupart des heures d'enseignement s'effectuent sous forme de cours en petits groupes, de travaux dirigés (moins de 35 étudiants) et de travaux pratiques en salle informatique (moins de 25 étudiants). Les cours sont évalués en contrôle continu intégral, avec des interrogations et des rendus réguliers.

Le portail Mathématiques-Informatique s'adresse à des étudiants ayant suivi au lycée la filière générale avec la spécialité Mathématiques. La spécialité NSI n'est pas un prérequis mais constitue un atout. Pour les étudiants ayant déjà un bon niveau en programmation, les cours d'informatique de première année sont proposés dans un autre format pédagogique (apprentissage par problèmes).

Mention Informatique : [Voir la fiche Onisep](#) →

Mention Mathématiques : [Voir la fiche Onisep](#) →

À savoir

Journée Portes Ouvertes 08/02/2025

Frais de scolarité

Par année

175 euros.

Par année pour les étudiants boursiers

Pas de frais pour les boursiers.

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup. Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Sauf indication contraire les sommes indiquées sont en euros

Information : Bourses de l'enseignement supérieur

L'inscription dans cette formation permet de demander une bourse sous conditions de critères sociaux à l'aide du dossier social étudiant.

Un exemple



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025



DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Partager la page



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Visualiser les
chiffres d'accès à la
formation



Poursuivre ses
études et connaître
les débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la
commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	60 %
	Méthodes de travail	10 %
	Savoir-être	10 %
	Motivation	20 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

- Qui analyse les candidatures ? ✓
- Comment se déroule l'analyse des candidatures ? ✓

Conseils aux candidats

Il est fortement conseillé d'avoir suivi la filière générale au lycée avec la spécialité Mathématiques. Avoir suivi la spécialité NSI et l'option Mathématiques Expertes est un plus.

Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77) Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

175 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

1

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



(*) à l'exception de ceux dont le diplôme ne permet pas d'accéder à cette formation.

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.
Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc 1 qui concernent tous les candidats à cette formation.

☐ Bac général



☐ Bac technologique



☐ Bac professionnel



Action mise en œuvre pour favoriser l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur

- Taux minimum de lycéens boursiers fixé pour cette formation en 2024 : 18%
- Taux maximum de candidats ayant leur résidence hors du secteur géographique de référence de la formation en 2024 : 3%



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025

 **DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT**

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Poursuite d'études

Après la Licence Mathématiques ou Informatique, les étudiants poursuivent généralement en master de mathématiques ou d'informatique à l'Université Gustave Eiffel ou dans une autre université. L'offre de masters, que ce soit en mathématiques ou en informatique, est large et diversifiée.

En particulier, l'Université Gustave Eiffel propose les masters suivants.

- Master Mathématiques et Applications avec différents parcours : Analyse, Probabilités-Science des données, Mathématiques financières, Mathématiques-Informatique.
- Master Actuariat (mathématiques de l'assurance). Ce master est en apprentissage.
- Master MEEF Mathématiques (pour devenir professeur de mathématiques).
- Master Informatique avec différents parcours : Logiciel et Données, Science de l'image, Internet des Objets, Systèmes intelligents. Ce master est ouvert à l'apprentissage.
- Master Géomatique.

Des poursuites sont également possibles dans d'autres formations : masters autres que mathématiques/informatique, écoles d'ingénieurs, etc.

Débouchés professionnels

Les débouchés professionnels dépendent du master ou de la formation suivis après la Licence. Voici quelques exemples de débouchés :

- Data Analyst, Data Scientist
- Chargé d'études actuarielles
- Analyste quantitatif en finance
- Ingénieur R&D dans le domaine des mathématiques appliquées ou de l'informatique
- Développeur, chef de projet informatique
- Ingénieur réseaux et sécurité
- Professeur de mathématiques ou d'informatique en collège et lycée (après avoir passé les concours de l'enseignement : CAPES ou Agrégation)
- Chercheur, enseignant-chercheur (après un doctorat)



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025



DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

La réussite des étudiants

• Taux de passage en 2^{ème} année ?

Taux : 40.9 tous bacs confondus

• Taux de réussite en 3 ou 4 ans ?

34.5% tous bacs confondus

Sources des données

L'insertion professionnelle des étudiants

Avenir des élèves en sortie du L1-STIS :

Informatique

Pour l'établissement Université Gustave Eiffel



Ces données sont issues du dispositif Inserjeunes , promotions 2021 et 2022. D'où viennent ces données ?

Salaire indicatif un an après la sortie des études

Sur toute la France



Ces données sont issues du dispositif Inserjeunes, promotion 2021.

Note de lecture

Attention, ces salaires sont indicatifs et observés à l'échelle de la France.

Il existe une grande variabilité selon les territoires, les conditions de travail et les entreprises.

Les données affichées présentent :

- Le salaire médian, qui divise les salariés en deux populations égales, avec 50% des salariés gagnant moins et 50% gagnant plus.
- La fourchette de salaire des 50% de salariés les plus proches du salaire médian, c'est-à-dire entre les 25% des salaires les plus bas et les 25% les plus hauts.

Les salaires sont des salaires nets (avant impôt sur le revenu), par mois, en équivalent temps-plein, observés 12 mois après la sortie de formation.



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77) Licence - Portail Portail Informatique / Mathématiques

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 192 PLACES EN 2025



DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Visualiser les
chiffres d'accès à la
formation



Poursuivre ses
études et connaître
les débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Établissement

Université Gustave Eiffel (Établissement public)
5 Boulevard Descartes
77420 Champs-sur-Marne 2
Téléphone de l'accueil : 0160957676
<https://formations.univ-gustave-eiffel.fr/>

Informations supplémentaires

Un site dédié aux lycéens ne.s : <https://orientation-lyceens.univ-gustave-eiffel.fr/>

La Bourse "Carrière Scientifique Féminine Eiffel" vise ainsi à soutenir financièrement des bachelères souhaitant poursuivre leurs études dans les filières de mathématiques, physique-chimie, sciences pour l'ingénieur ou informatique de l'Université Gustave Eiffel sur 1 an minimum. Montant de la bourse : 5 000 euros par an, renouvelable 1 fois et cumulable avec d'autres dispositifs de bourse.

Plus d'infos : <https://fondation.univ-gustave-eiffel.fr/bourses/carrieres-scientifiques-feminines>

La Bourse "Excellence Eiffel" vise à soutenir financièrement des bacheliers et bachelères souhaitant poursuivre leurs études au sein de l'Université Gustave Eiffel, sur 1 an minimum. Montant de la bourse : 5 000 euros par an, renouvelable 1 fois et cumulable avec d'autres dispositifs de bourse.

Plus d'infos : <https://fondation.univ-gustave-eiffel.fr/bourses/excellence-eiffel>

Rechercher une personne avec qui échanger

Sur l'accompagnement pour les situations de handicap

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.
Réfèrent handicap : accueilhandicap@univ-eiffel.fr

Sur la formation et son organisation

Echanger avec un étudiant ambassadeur de la formation

Le calendrier 2025 en 3 étapes

Début Nov. 2024 > Janvier 2025

Je m'informe
et découvre les formations

1

15 Janvier 2025 > 13 Mars 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 2 Avril 2025
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2025 > 10 Juillet 2025

Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Début
Nov. 2024

Déc.

Janv.

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 13 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

Vendredi 6 juin - Mardi 10 juin :
Classement des vœux
en attente

Fév.

2

Mars

Avril

Mai

15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

DU MERCREDI 15 JANVIER AU JEUDI 13 MARS 2025

Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.

Formulez vos vœux : jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.

Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.

Vous pouvez également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Dates à retenir :

JEUDI 13 MARS 2025 — Dernier jour pour formuler vos vœux

**MERCREDI 2 AVRIL 2025 — Dernier jour pour compléter votre dossier
et confirmer vos vœux**



Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier.
Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.



Rappel — Pour les formations en apprentissage,
vous pouvez toujours formuler des vœux après le 2 avril 2025.

Sur parcoursup.gouv.fr,
des tutos vidéos sont
proposés pour me guider
à chaque étape

Parcoursup vous donne accès à trois types de formation

Les formations non sélectives

Les différentes licences, les parcours spécifiques accès santé (PASS) et les parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).

Les formations sélectives

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les BTS, les BUT, DNMADE, les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, les EFTS (établissements de formation en travail social), les Instituts d'Etudes Politiques, les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV), les formations aux métiers de la culture, de l'animation et du sport, des formations de la Marine, de l'Armée, etc.

Des formations sous statut apprenti

Ces formations permettent de se former en alternant périodes en centre de formation et en entreprise. L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, licence...). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Combien de vœux et sous-vœux puis-je formuler ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux dans les établissements de votre choix, sans les classer.

Pour certaines formations, vous pouvez formuler des sous-vœux et ainsi candidater auprès de plusieurs établissements pour une même formation et cela sera comptabiliser au titre d'un seul vœu. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Exemple : vous pouvez demander un BTS "Management commercial opérationnel" ou une CPGE (classe prépa) "MPSI" proposé par plusieurs établissements différents. **Le choix de la formation sera comptabilisé comme 1 seul vœu et les établissements que vous aurez choisis parmi ceux proposant cette formation correspondront à des sous-vœux.**

Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences.

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total

- **Les BTS et les BUT** regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- **Les DN MADE** regroupés par mention à l'échelle nationale
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les classes prépas** regroupées par voie à l'échelle nationale
- **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par diplôme d'État à l'échelle nationale
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par mention à l'échelle nationale

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

NB : Dans ce cas, limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale

Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.

VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Les retours des établissements

- **Les formations sélectives** : 3 réponses possibles

OUI

EN ATTENTE (avec indication du rang)

NON

- **Les formations non sélectives** : 3 réponses possibles

OUI

OUI SI (= inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours spécifique)

EN ATTENTE

Les réponses des candidats

OUI

OUI sous réserve

REFUS

Dès que le lycéen reçoit deux OUI, il doit faire un choix dans le délai indiqué, sous peine d'être démissionné, c'est-à-dire de perdre ses OUI. Les autres vœux restent en attente : en effet, la possibilité de répondre « Oui sous réserve » permet de conserver la proposition retenue en attendant de voir l'évolution des listes complémentaires.

Puis-je conserver des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente lorsque j'accepte une proposition d'admission ? ^

Oui, c'est une garantie que vous donne la procédure Parcoursup.

Quand vous acceptez une proposition d'admission, la plateforme vous demande si vous souhaitez maintenir vos vœux en attente pour une ou des formations qui vous intéressent davantage que la proposition acceptée et dans ce cas de préciser lesquels.

Nouveauté 2025 : entre le 6 juin et le 10 juin 2025, il vous sera demandé de classer les vœux en attente de la phase principale que vous souhaitez conserver.

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission sont :

- pour une proposition reçue entre le 2 juin 2025 et le 4 juin 2025 inclus, vous avez jusqu'au 5 juin 2025 23h59 (heure de Paris) pour répondre
- pour toute proposition reçue à partir du 5 juin 2025 vous avez 2 jours pour répondre.

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 8 juin 2025 (matin), vous devez y répondre avant le 9 juin 2025 23h59 (heure de Paris).

À noter pour les lycéens de classe de terminale qui passent leurs épreuves de baccalauréat :

- du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.
- du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

La date limite de réponse est affichée dans votre dossier en face de la proposition d'admission. Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission est perdue et proposée à un autre candidat. Dans ce cas, le candidat a 3 jours pour confirmer son intérêt pour les vœux qu'il a en attente.

Comment classer vos vœux en attente ?

Entre le vendredi 6 et le mardi 10 juin, vous devez classer vos vœux en attente par ordre de préférence. Pour vous accompagner nos conseillers sont joignables au 0 800 400 070 (numéro vert gratuit) : ouverture exceptionnelle le lundi 9 juin 2025 (lundi de pentecôte) de 10h à 16h et le mardi 10 juin de 10h à 20h.

Qui est concerné par le classement des vœux en attente ?

Entre le 6 juin et le 10 juin 2025 inclus (23h59 heure de Paris), vous devrez obligatoirement classer, par ordre de préférence, les vœux en attente que vous souhaitez les conserver.

Vous êtes concerné :

- Si vous n'avez que des vœux en attente
- Si vous avez déjà accepté une proposition d'admission et vous souhaitez quand même conserver des vœux en attente qui vous intéressent davantage.

L'objectif est simple : accélérer le rythme d'envoi des propositions d'admission pour permettre au plus grand nombre de lycéens de recevoir au moins une proposition d'admission avant les épreuves écrites du baccalauréat.

Seuls les vœux en attente de la phase principale doivent être classés. Les vœux que vous avez formulés pour des formations en apprentissage ne sont donc pas concernés.

Rappel important : si vous ne classez pas vos vœux en attente, ils seront définitivement supprimés.

Comment classer vos vœux en attente ?

Entre le vendredi 6 et le mardi 10 juin, vous devez classer vos vœux en attente par ordre de préférence. Pour vous accompagner nos conseillers sont joignables au 0 800 400 070 (numéro vert gratuit) : ouverture exceptionnelle le lundi 9 juin 2025 (lundi de pentecôte) de 10h à 16h et le mardi 10 juin de 10h à 20h.

Comment effectuer le classement de mes vœux en attente ?

Le principe est simple :

- Entre le 6 juin et le 10 juin 2025 inclus (23h59 heure de Paris), connectez-vous à votre dossier et cliquez sur l'onglet Admission / rubrique Je classe mes vœux
- Classez les vœux que vous souhaitez conserver en commençant par celui que vous préférez (vœu n° 1), puis continuez ainsi de suite.

Rappel : les vœux en attente que vous décidez de ne pas classer seront supprimés le 11 juin 2025.

Bon à savoir :

- Les formations n'ont pas accès au classement de vos vœux.
- Le classement de vos vœux ne modifie pas votre place sur la liste d'attente

Si je ne réponds pas à une proposition d'admission dans les délais indiqués, que se passe-t-il ?



La règle est TOUJOURS la suivante : si vous ne répondez pas à une proposition d'admission dans les délais, vous perdez cette proposition qui est alors envoyée à un autre candidat.

Donc si vous avez plusieurs propositions d'admission, vous perdez toutes les propositions d'admission auxquelles vous n'avez pas répondu avant la date limite indiquée (elles sont également envoyées à d'autres candidats). En revanche, si vous aviez déjà accepté une proposition d'admission, celle-ci est conservée dans votre dossier.

A savoir : si vous ne répondez à aucune d'entre elles dans leur délai respectif, vous aurez la possibilité dans les 3 jours qui suivent la date limite de la dernière proposition d'admission reçue, de préciser les vœux en attente que vous souhaitez conserver en envoyant un message via la rubrique contact depuis votre dossier. Au-delà, vos vœux en attente sont considérés comme abandonnés.

Les solutions si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission

Un entretien personnalisé

Dès le **3 juin 2025**, si vous n'avez reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, école, CPGE, etc. ...), vous pouvez demander auprès de l'équipe pédagogique de votre lycée ou d'un service d'orientation (CIO, SCUIO, service orientation de votre établissement,) **un entretien pour faire le point sur votre situation, étudier avec des professionnels les solutions qui s'offrent à vous et revoir votre projet d'études supérieures pour préparer la phase complémentaire qui débutera le 11 juin 2025.**

Une fiche pratique est mise à disposition dans la rubrique **Ressources** pour vous aider à préparer cet entretien : « Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup ».

La phase complémentaire pour formuler des nouveaux vœux

A partir du 11 juin 2025, vous pourrez formuler de nouveaux vœux (jusqu'à 10 vœux maximum) pour des formations qui ont encore des places disponibles. Elles seront proposées via le moteur de recherche Parcoursup.

L'accompagnement personnalisé des CAES

A partir du 1^{er} juillet 2025, si vous n'avez toujours pas reçu de proposition en phase principale ou en phase complémentaire, vous pourrez depuis votre dossier solliciter l'accompagnement personnalisé de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de votre académie. Cette commission constituée par le recteur et composée de responsables de formation aide les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission à trouver une formation au plus près de leur projet.

A savoir pour les candidats en situation de handicap ou sportifs de haut niveau

Vous pourrez solliciter la CAES directement depuis votre dossier à partir l'ouverture de la phase d'admission (2 juin 2025) et tout au long de la procédure si vous ne recevez que des réponses négatives, si les modalités d'accueil de la formation que vous souhaitez accepter ne sont pas compatibles avec votre situation et vos besoins particuliers, si un changement est intervenu dans votre situation après la confirmation de vos vœux, ou encore si vous n'avez toujours aucune proposition d'admission adaptée à vos besoins particuliers et à votre situation.

Vous pouvez faire valoir votre droit en sollicitant la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de votre académie en précisant votre situation particulière, avec des éléments précis. Pour cela, vous devez envoyer un message via la rubrique contact de votre dossier Parcoursup.

Nos conseils pour formuler vos vœux

1. Conseil n°1 : inutile de vous précipiter
2. Conseil n°2 : prenez le temps de vous renseigner sur les formations qui vous intéressent
3. Conseil n°3 : diversifiez vos choix de formation
4. Conseil n°4 : évitez absolument de formuler un seul vœu
5. Conseil n°5 : Ne vous censurez pas (vous n'avez pas besoin de classer vos vœux par ordre de préférence)
6. Conseil n°6 : élargissez vos horizons, vous pouvez faire des études hors de votre académie de résidence
7. Conseil n°7 : prenez le temps d'échanger avec votre entourage et votre professeur principal
8. Conseil n°8 : vérifiez les frais de scolarité
9. Conseil n°9 : veillez à bien confirmer chacun de vos vœux une fois que votre dossier sera complété
10. Conseil n°10 : ne restez pas seul avec des questions sans réponse

La demande de césure : mode d'emploi

- **Il est possible de demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)
 - > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
 - > Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup (en cochant la case « césure »)
 - > L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
 - > La césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
 - > A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup



Bienvenue sur le Portail de l'Alternance

Une plateforme dynamique pour faciliter l'accès aux
ressources et services autour de la formation en
alternance.

Explorer l'alternance

L'alternance comprend trois types de contrats : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation et la Pro-A. Véritable passerelle vers l'emploi et la qualification, cette voie de formation repose sur des périodes alternées d'enseignements en organisme de formation et en entreprise.

Ce dispositif permet ainsi à l'alternant d'obtenir une certification reconnue ainsi qu'une expérience professionnelle, tout en étant rémunéré.

Pour l'entreprise, l'alternance constitue un mode d'accès privilégié à des compétences nouvelles et à des profils adaptés à ses besoins spécifiques.

Qui peut être alternant ?

Les conditions pour être alternant diffèrent selon le type de contrat choisi.

Pour le contrat d'apprentissage :

- Les jeunes de 16 ans jusqu'à la veille de leurs 30 ans (les jeunes ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent commencer un contrat d'apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.)
- Certains publics au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu via un précédent contrat, [les personnes en situation de handicap](#), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé, les sportifs de haut niveau.

Pour le contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale ;
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI).

Pour la Pro-A :

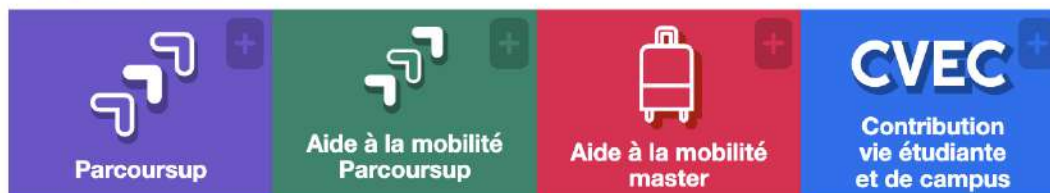
- Salariés en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ;
- Salariés bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion (CUI) à durée indéterminée ;
- Salariés, sportifs ou entraîneurs professionnels, en contrat de travail à durée déterminée (CDD)
- Salariés placés en activité partielle.
- De plus, le salarié ne doit pas avoir atteint un niveau de qualification équivalant à une certification professionnelle enregistrée au RNCP et correspondant au grade de la licence (Bac +3).

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DSE)



VOS ÉTUDES



VOUS LOGER



Comment faire une demande de bourse ?

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, vous devez constituer un Dossier social étudiant (DSE).



DEMANDE DE DSE 2025-2026

La demande de Dossier Social Étudiant (DSE) pour l'année universitaire 2025-2026 n'est actuellement pas ouverte.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

L'éligibilité aux bourses sur critères sociaux dépend de votre nationalité, des études suivies et de votre situation.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

Vous êtes de nationalité française

- Vous avez moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire et
- vous êtes inscrit·e en formation initiale en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe dans un établissement d'enseignement public ou privé et
- vous suivez une formation qui peut accueillir des boursiers ([voir la liste des formations éligibles à la bourse](#) ) , du Ministère de la Culture , du Ministère de l'Agriculture.

Suivant les revenus de vos parents, le nombre d'enfants et l'éloignement de votre lieu d'études, vous pouvez avoir droit à une bourse sur critères sociaux. Pour savoir si vous pouvez y avoir droit, consultez [les plafonds de ressources](#) . Les revenus pris en compte figurent à la ligne « revenu brut global » de l'avis d'imposition ou de non-imposition.

Ainsi, pour l'année universitaire 2024-2025, les revenus retenus sont ceux perçus en 2022 (avis fiscal de 2023).

À partir de 28 ans, vous ne devez pas arrêter vos études pour continuer à en bénéficier.

Cependant, cette limite d'âge peut être reculée en fonction de la durée :

- du volontariat dans les armées,
- ou du Service Civique,
- ou du volontariat international

Elle est aussi reculée d'un an par enfant élevé, pour tout étudiant.

Si vous êtes reconnu handicapé par la CDAPH, il n'y a aucune condition d'âge.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

Vous êtes européen·ne (Union européenne, Espace économique européen ou Suisse)

En plus des conditions mentionnées ci-dessus, vous devez :

- soit avoir occupé à temps plein ou à temps partiel, un emploi en France
- soit, votre père, votre mère ou votre tuteur légal a perçu des revenus en France
- soit vous justifiez de plus d'un an de présence (en continu) sur le territoire français, au 1er septembre de l'année N

Vous êtes d'une autre nationalité

Vous devez :

- soit avoir le statut de réfugié reconnu par l'Ofpra,
- soit bénéficier de la protection temporaire ou subsidiaire,
- soit être Andorran, précédemment inscrit dans un lycée français de la principauté,
- soit être titulaire d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident **et** être domicilié en France depuis au moins 2 ans **et** attester d'un foyer fiscal de rattachement en France depuis au moins 2 ans.